

mes de l'œil sont toujours et presqu'exclusivement la cause de la perte totale ou partielle de la vision.

En effet si l'on s'en rapporte aux statistiques des grands services d'ophtalmologie on est forcé de constater que dans 75% des cas de perte totale ou partielle de la vision, la cause n'est qu'un simple corps étranger de la cornée ou une toute petite plaie cornéenne. Plusieurs fois même, après de grands traumatismes oculaires, où, pour un médecin non expérimenté en la matière, l'énucléation semblait le seul traitement, on a pu, le malade étant immédiatement interné dans un service d'ophtalmologie, non seulement conserver l'œil intact mais avec une vision absolument parfaite.

Comment donc expliquer qu'un simple corps étranger de la cornée soit généralement plus désastreux pour l'œil qu'une ouverture large avec quelque fois même hernie de l'iris ? Pour les deux raisons suivantes.

*Première raison.*—Après un traumatisme plus ou moins violent dans l'œil, surtout lorsqu'il y a la moindre hémorragie on court immédiatement chez le médecin sans faire aucune manipulation sur cet œil blessé. Au contraire quand il s'agit d'un simple corps étranger cornéen ou sous palpébral le malade juge qu'il n'a nullement besoin du médecin mais qu'il est capable de se guérir lui-même ; et alors commence les manipulations que je vous décrirai tout-à-l'heure.

*Deuxième raison.*—Souvent le médecin praticien qui voit un malade porteur d'un corps étranger cornéen depuis deux ou trois jours n'examine pas suffisamment cette cornée où commence déjà à se développer une kératite infectieuse qui non traitée ou mal traitée au début peut amener une foule de complications : depuis la simple taie cornéenne jusqu'à la perte totale de la